Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] LA CFDT CONSOLIDE SA PREMIÈRE PLACE EN ÎLE-DE-FRANCE

À l’issue de la troisième mesure d’audience électorale dans le privé (cycle 2017-2021), la CFDT confirme en Île-de-France sa première place, acquise dès 2013.

La CFDT réalise un résultat de 25 % (+ 1 point par rapport à 2017) avec 404 547 voix. Forte de plus de 92 000 voix d’avance, la CFDT creuse l’écart avec la deuxième organisation syndicale, la CGT (19,28 %). La participation était en baisse de 3,8 % par rapport à 2017.

La CFDT est également première organisation syndicale dans sept départements sur huit.

Elle y réalise des résultats historiques comme en Seine-Saint-Denis et en Essonne en ravissant la première place à la CGT.

Elle creuse aussi l’écart dans les Hauts-de-Seine avec 4,5 points d’avance sur la CFE-CGC sur qui elle n’avait qu’un point d’avance en 2017.
Ces très bons résultats sont le fruit du travail quotidien des militantes et militants CFDT et de la confiance que les salariés au sein des entreprises leur accordent.

Cette première place en Île-de-France ancre un syndicalisme CFDT capable de faire des propositions, de s’engager, de s’opposer quand c’est nécessaire et d'obtenir des résultats concrets qui répondent aux attentes des travailleurs. La détermination de la CFDT Île-de-France pour continuer à agir et être utile aux travailleurs franciliens en sort ainsi renforcée.

pouce en l'air
Documents
REPRÉSENTATIVITÉ DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES : LA CFDT CONSOLIDE SA PREMIÈRE PLACE EN ÎLE-DE-FRANCE ET OBTIENT LA PREMIÈRE PLAC